

Seignosse
18 74
tm.com
leur Côte Sud Landes
BUEN

*Bon pour acceptation des
nouveaux conditions
du et approuvé
E. DUTENS*

Aucune clause ajoutée de façon consentie

*Condition suspensive :
ne peut accepter des nouvelles conditions
du et approuvé
E. DUTENS*

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

65000 TARRES, par lecture recommandée avec accusé de réception.

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

OFFRE D'ACHAT

Le (s) soussigné (s) : *Nicolas et Fawelle Humarsson*

Reconnaissons avoir visité le 29/07/21 à 14h30 par l'intermédiaire de l'agence immobilière

ABAFIM, le bien Mandat N°AF2468 ci-après désigné (désignation + adresse) :

85 m² environ de parcelle n° 60156 n° 0569r. Surface 186 m² environ sur 930m

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux

conditions suivantes :

1.120 000 € un million cent vingt mille euros -

Commission d'agence: 40 000 €

1160 000 € un million cent soixante mille euros -

58 000 € cinquante mille euros

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 5 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de 1 160 000 €

- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de 1 120 000 €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette

offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notation.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non

avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander

l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 7 jours à compter de

la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marine -**

65000 TARRES, par lecture recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre

recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable

pour les deux parties.

Fait à *Tarbes*

L'acquéreur,

Le 30 juillet 2021

Pour **ABAFIM**

Le négociateur,

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021

E. DUTENS

Remise en main propre le 30 juillet 2021

ABAFIM



SARL au capital de 60 000 € - 453 628 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° 2005 - 0117 délivrée par la Préfecture des Hautes - Pyrénées le 09/08/2008
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marine - 65 000 TARRES
Garantie Financière : GFE International Insurance Limited - 12 Place Vendôme - 75 001 PARIS